



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE MEURTHE ET MOSELLE

Association loi 1901
Siège social : 109 boulevard d'Haussonville
CS 14127
54041 NANCY CEDEX

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DE MEURTHE ET MOSELLE**

Association loi 1901
Siège social : 109 boulevard d'Haussonville
CS 14127
54041 NANCY CEDEX

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 561 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 718 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 665 sur 730 lors de l'exercice précédent) ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 19 janvier 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christian DETRE

Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION
OCCE DE MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	2 114,66	1 808,54	306,12		Fonds associatif	282 982,78	267 766,24
Terrains					Report à nouveau	1 864 734,88	2 206 050,16
Constructions	120 949,37	67 859,02	53 090,35	48 569,25	Résultat de l'association	42 626,79	77 011,87
Installations et matériels d'activités	5 327,09	5 327,09			SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	101 217,37	97 980,29	3 237,08	4 085,15	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours	19 710,14		19 710,14		TOTAL FONDS PROPRES	2 190 344,45	2 550 828,27
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés	30 504,80		30 504,80	30 504,80	Provisions pour risques		
Autres prêts				500,00	Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	279 823,43	172 974,94	106 848,49	83 659,20	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	4 155,64	1 683,04	2 472,60	3 605,72	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés	10 000,00		10 000,00		Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	5,64		5,64	87,48	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE				1 207,96	Fournisseurs	52 980,88	
Autres créances (dont erreurs débitrices)	3 174,76		3 174,76	14 318,27	Dettes fiscales et sociales	2 435,08	4 219,29
Valeurs mobilières de placement	214 974,18		214 974,18	74 971,61	Comptes courants OCCE		
Disponibilités	1 914 729,13		1 914 729,13	2 382 417,93	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	7 244,39	6 695,00
Charges constatées d'avance	800,00		800,00	1 474,39	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 147 839,35	1 683,04	2 146 156,31	2 478 083,36	TOTAL DETTES	62 660,35	10 914,29
TOTAL GENERAL	2 427 662,78	174 657,98	2 253 004,80	2 561 742,56	TOTAL GENERAL	2 253 004,80	2 561 742,56

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DE MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	732 275,19	854 632,28
Ventes de produits pour cessions	820 204,96	877 501,49
Prestations de service et animations	786 272,39	991 599,47
Subventions d'exploitation	720 815,78	838 433,04
Produits divers de gestion courante	642 671,55	804 007,40
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 702 239,87	4 366 173,68
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	503 519,92	547 938,13
Variation des stocks de fournitures à céder	1 133,12	2 969,60
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	2 471 840,83	2 860 460,32
Impôts et taxes	2 715,22	2 613,88
Salaires bruts	38 991,39	47 284,23
Charges sociales	13 184,65	18 035,01
Autres charges	492 099,26	620 065,18
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	204 673,40	238 040,10
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 728 157,79	4 337 406,45
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-25 917,92	28 767,23
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	12 140,93	20 647,51
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	52 119,22	52 274,53
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	64 260,15	72 922,04
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	20,97	20,97
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	20,97	20,97
RESULTAT FINANCIER (II)	64 239,18	72 901,07
RESULTAT COURANT (I + II)	38 321,26	101 668,30
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	116 753,07	117 386,42
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	116 753,07	117 386,42
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	112 447,54	142 042,85
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	112 447,54	142 042,85
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	4 305,53	-24 656,43
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	42 626,79	77 011,87
TOTAL DES PRODUITS	3 883 253,09	4 556 482,14
TOTAL DES CHARGES	3 840 626,30	4 479 470,27

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DE MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	2 253 004,80 €	2 561 742,56 €
Résultat de l'exercice :	42 626,79 €	77 011,87 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	718	730
dont coopératives et foyers agrégés :	561	665
dont coopératives et foyers non agrégés :	157	65
Nombre de coopérateurs :	68 436	69 780

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Baisse des produits financiers liés à la mutualisation auprès de la Banque Postale.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 95 449 € soit environ 2,49% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	42 626,79	{	24 314,55 pour le siège départemental
		{	18 312,24 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	3 174,76	{	3 174,76 pour le siège départemental
		{	0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans	0		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	7 244,39	{	7 244,39 pour le siège départemental
		{	0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans	0		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	1 914 729,13	{	31 682,01 pour le siège départemental
		{	1 883 047,12 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			3 356,59 par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	204 673,40	{	6 976,25 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	197 697,15 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			352,40 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	3 883 253,09	{	128 062,23 pour le siège départemental
		{	3 755 190,86 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			6 693,74 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	3 840 626,30	{	103 747,68 pour le siège départemental
		{	3 736 878,62 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			6 661,10 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			32,64 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère	1,0	1,0
Personnel détaché par la Fédération		
Contrats aidés		
Régime général	1,8	1,8
Total	2,8	2,8

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	560	642
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	5	53
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	474	613
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	75	53
Participants aux séances de formation (estimation)	entre 1 et 15	entre 1 et 15

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	2 114,66	1 808,54	306,12		Fonds associatif	282 982,78	267 766,24
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	24 314,55	15 216,54
Constructions	120 949,37	67 859,02	53 090,35	48 569,25	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités	5 327,09	5 327,09			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	101 217,37	97 980,29	3 237,08	4 085,15			
Immobilisations en cours	19 710,14		19 710,14		TOTAL FONDS PROPRES	307 297,33	282 982,78
Prêts OCCE					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés	30 504,80		30 504,80	30 504,80	Provisions pour risques		
Autres prêts				500,00	Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	279 823,43	172 974,94	106 848,49	83 659,20	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	4 155,64	1 683,04	2 472,60	3 605,72	Emprunts OCCE		
Avances & acomptes versés	10 000,00		10 000,00		Emprunts & dettes financières		
Coopératives et usagers divers	5,64		5,64	87,48	Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE				1 207,96	Fournisseurs	52 980,88	
Autres créances	3 174,76		3 174,76	14 318,27	Dettes fiscales et sociales	2 435,08	4 219,29
Valeurs mobilières de placement	214 974,18		214 974,18	74 971,61	Comptes courants OCCE		
Disponibilités	31 682,01		31 682,01	114 572,44	Autres dettes	7 244,39	6 695,00
Charges constatées d'avance	800,00		800,00	1 474,39	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	264 792,23	1 683,04	263 109,19	210 237,87	TOTAL DETTES	62 660,35	10 914,29
TOTAL GENERAL	544 615,66	174 657,98	369 957,68	293 897,07	TOTAL GENERAL	369 957,68	293 897,07

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DE MEURTHE-ET-MOSELLE (54)**

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	68 307,44	70 340,82
Ventes de produits pour cessions	22 668,33	29 212,93
Prestations de service et animations	25,00	22,50
Subventions d'exploitation	12 749,82	12 707,96
Produits divers de gestion courante		
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	103 750,59	112 284,21
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	6 422,20	7 048,74
Variation des stocks de fournitures à céder	1 133,12	2 969,60
Achats de fournitures administratives		
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	32 933,02	31 960,30
Impôts et taxes	2 715,22	2 613,88
Salaires bruts	38 991,39	47 284,23
Charges sociales	13 184,65	18 035,01
Autres charges	1 367,80	1 283,00
Dotations aux amortissements	6 976,25	6 739,67
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	103 723,65	117 934,43
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	26,94	-5 650,22
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	12 140,93	20 647,51
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	12 140,93	20 647,51
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées	20,97	20,97
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	20,97	20,97
RESULTAT FINANCIER (II)	12 119,96	20 626,54
RESULTAT COURANT (I + II)	12 146,90	14 976,32
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	12 170,71	411,92
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 170,71	411,92
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	3,06	171,70
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3,06	171,70
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	12 167,65	240,22
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	24 314,55	15 216,54

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 369 957,68 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 24 314,55 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	1 742,71	371,95		2 114,66
Terrains				
Constructions et agencements	111 401,12	9 548,25		120 949,37
Matériel d'activités	5 327,09			5 327,09
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique				
Mobilier de bureau	100 182,17	1 035,20		101 217,37
Immobilisations en cours		19 710,14		19 710,14
Total	218 653,09	30 665,54		249 318,63

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les acquisitions de l'exercice concernent :

Logiciel paie	371,95
Agencements de bureau	9 448,25
Ordinateur portable + écran	1 035,20
Acompte sur aménagements de bureau et climatisation	19 710,14
Total	30 665,54

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	1 742,71	65,83		1 808,54
Constructions et agencements	5%	62 831,87	5 027,15		67 859,02
Matériel d'activités	33% à 20%	5 327,09			5 327,09
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%				
Mobilier de bureau	20%	96 097,02	1 883,27		97 980,29
Total		165 998,69	6 976,25		172 974,94

2. Immobilisations financières

Parts sociales CME	15,00
Parts sociales SCI	30 489,80

30 504.80

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

Porte-clés	1 011.22
Albums Lune (dépréciés à 100 %)	1 683.04
Bons FNAC	170.00
Cahiers de comptabilité	572.50
Ramettes A4	490.59
Albums Panoramique	42.00
Albums 3 Rallyes	<u>186.29</u>
	4 155.64

4. Avances et acomptes versé

Acomptes versés sur commande photocopieur	<u>10 000.00</u>
	10 000,00

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	5,64		5,64
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total	5,64		5,64

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Néant.

7. Autres créances (4687)

Mutualisation CCP	2 226.78
Mutualisation comptes clos	11.92
Intérêts livret CME	<u>936.06</u>
	3 174.76

8. Valeurs Mobilières de Placement

Emprunt BFCM 5.10 % échéance 2015	30 016.61
Emprunt BFCM – 5.50 % échéance 2016	30 075.00
SICAV	140 002,57
TONIC PLUS Association	<u>14 880.00</u>
	214 974,18

Les plus-values réalisées sont calculées selon la méthode «premier entré, premier sorti». A la clôture, la plus-value latente s'élève à 2 737,85 €

9. Disponibilités

CME Courant	3 105.13
CME Epargne	27 786.75
CCP Courant	790.13
Caisse	<u>0.00</u>
	31 682.01

10. Charges constatées d'avances (486)

FOTOLIA.COM – crédit photos	800.00
-----------------------------	---------------

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions et dépréciations

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel				
Provisions pour charges				
Immobilisations financières				
Stocks (3972)	1 683,04			1 683,04
Autres créances				
Provisions pour dépréciations	1 683,04			1 683,04
TOTAL	1 683,04			1 683,04

Dotations / reprises d'exploitation

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles _____

Total

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet _____

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Fonds dédiés				

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Emprunts (a)				
Découverts bancaires				
Autres emprunts				
Total				

(a) : Emprunts affectés au financement de

5. Avances et acomptes reçus

NEANT

6. Fournisseurs

NEANT

7. Dettes fiscales et sociales

Congés payés	0.00
Urssaf	1 823.60
IPRIS (CIRSEV)	343.56
CIPREV	24.55
ASSEDIC	243.37
Autres	<u>0.00</u>
	2 435.08

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Fédération Nationale (451 + 4513)	52 980.88
	52 980.88

9. Autres dettes (4686)

AUDIT France Honoraires	3 348.80
Taxe foncière	1 837.33
MAE EDF	628.07
OCCE 67 AG Nationale	<u>373.50</u>
	6 187.70

10. Produits constatés d'avances
NEANT

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	68 436	69 780
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	0,99 €	0,99 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	123 184,80	122 115,00
Cotisations versées à la Fédération	55 433,16	53 032,80
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	55 433,16	53 032,80

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général (7413)	8 000.00	8 000.00
Subventions communes		
Autres subventions (7416)	4 749.82	4 707.96
Total	12 749.82	12 707.96
Dont versées aux coopératives (658000081)	1 267.80	1 283.00

3. Produits exceptionnels (7713 + 7718)

Dons divers	16.50
Apurement URSSAF	8.79
Apurement IPRIS	0.01
Apurement fonds de solidarité	2.66
Produits sur exercices antérieurs	<u>12 142.75</u>
	12 170.71

4. Charges exceptionnelles (6718)

Apurement ASSEDIC	0.36
Apurement CIPREV	0.03
Apurement fonds de solidarité	<u>2.67</u>
	3.06

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

NEANT

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 180 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

NEANT

b) Bénévolat

Faute de moyens fiables pour le recenser le bénévolat n'a pas été valorisé.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **La banque postale :**

Une mutualisation des comptes postaux des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec la Banque Postale. Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	455	485
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	1 509 126.15	1 565 859.10
Montant des intérêts nets perçus	14 845.19	62 276.09
Pourcentage perçu par le siège	15%	15%

- **Le Crédit Mutuel :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés est réalisée avec le Xxxxx (convention du jj/mm/aaaa) :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	219	159
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	633 174.30	640 352.10
Montant des intérêts nets perçus	24 379.68	22 477.00
Pourcentage perçu par le siège	15%	15%